

ANIMER LES INSTANCES DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

Parties prenantes du projet d'établissement, les représentants du personnel, en raison de leurs attributions, sont associés au quotidien dans les activités et le fonctionnement des équipes. Au-delà des obligations légales, la qualité de l'animation des instances et du dialogue social est un enjeu important pour un établissement tant sur le plan individuel que lors des réunions.

Parce que l'animation des instances de représentation du personnel mobilise des compétences spécifiques, cette formation permettra de répondre aux multiples questions qui se posent, notamment : Comment instaurer un fonctionnement avec un salarié porteur de mandat en phase avec les principes managériaux de l'établissement ? Comment piloter les réunions pour faciliter le dialogue social ?

OBJECTIFS

- Mieux comprendre les principes d'animation des instances de représentation du personnel
- Savoir conduire une consultation et alimenter le dialogue social dans la structure
- Repérer les facteurs de risques et identifier des pistes pour gérer les situations difficiles

CONTENU

Contexte des IRP et évolutions légales en cours

Manager un salarié porteur de mandat

La mise à disposition des moyens et la gestion administrative du mandat
La responsabilité de l'encadrant vis-à-vis de ce salarié au statut particulier
Formation, évaluation, gestion des compétences et évolution professionnelle d'un représentant du personnel
Le risque de discrimination
L'accompagnement de la perte de mandat
La posture managériale

Animer les réunions des différentes instances

Le respect des attributions de chaque instance constituée
La conduite de réunions : organisation et techniques
Les notions d'information et de consultation
Le rôle de président
L'écoute et le dialogue dans le respect du cadre et des règles
Les points de vigilance

Susciter et alimenter le dialogue social

La déclinaison des accords dans l'établissement et ses services
L'implication des IRP comme parties prenantes du projet d'établissement
Le dialogue dans le fonctionnement au quotidien
La cohérence entre stratégie sociale de l'établissement et mode d'animation des IRP
La gestion de l'information et de la qualité de communication
Exemples : les conditions de travail, la gestion des risques professionnels, les risques psychosociaux, l'égalité professionnelle

Gérer voire anticiper les situations difficiles

Types de situations difficiles : exemples
La technique des scénarii, principe des appuis et du point d'équilibre, mesure d'impact

 5 février 2016  Paris  316 € par personne  1 jour  01 53 98 95 03  formation@fehapp.fr	JANVIER
	FÉVRIER
	MARS
	AVRIL
	MAI
	JUIN
	JUILLET
	AOÛT
	SEPTEMBRE
	OCTOBRE
	NOVEMBRE
	DÉCEMBRE

Prérequis

Connaissances relatives à une fonction managériale et/ou RH

*Voir aussi la formation « Les institutions représentatives du personnel » dans la rubrique « Droit du travail et CCN51 »

PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs et Responsables des Ressources Humaines

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- ateliers en sous-groupes
- exemples
- échanges et mutualisation

INTERVENANT

- Consultant spécialisé en ressources humaines

